

L'ALTERNANCE TRAVAIL-ÉTUDES (ATÉ)

Qu'est-ce que l'ATÉ :

Une mesure qui te permet de réaliser tes apprentissages dans des lieux différents et complémentaires: l'établissement scolaire et l'entreprise, le tout en alternance.

Les avantages sont multiples :

- Valider et préciser ton choix professionnel ;
- Vivre la réalité du marché du travail liée à ton programme d'études ;
- Passer de la compétence à la performance ;
- Améliorer fortement tes perspectives d'embauche grâce à l'expérience acquise dans ton domaine d'études;
- Profiter d'un travail rémunéré qui correspond à tes compétences professionnelles et à tes intérêts;
- Enrichir ton curriculum vitae;
- Développer des contacts d'affaire et ta visibilité sur le marché du travail;
- Obtenir la mention « Programme complété en alternance travail-études » sur ton bulletin d'études collégiales après deux (2) stages.

Les caractéristiques :

- Deux (2) stages rémunérés dans ton domaine d'études à temps complet et pendant l'été (minimum de 28 h par semaine pendant 8 semaines);
- **Le premier stage doit être réalisé après la 1^{re} année d'études dans le programme et est conditionnel au 2^e stage;**
- Des stages en entreprises localisées en région ou ailleurs au Québec ;
- Disponibilité pour le stage dès la fin du trimestre d'hiver.

Les conditions d'accès à la mesure :

- Être inscrit à temps plein dans un programme de formation technique offert en **Alternance travail-études** et répondre aux critères d'admissibilité exigées par le département;
 - T'inscrire à l'adresse suivante :
 - <http://appweb.cegep-rimouski.qc.ca/formulaires/ate/stages/formulaireleve.aspx> et y joindre ton curriculum vitae à jour.

Ton implication :

- Consulter les offres de stage des employeurs et nous indiquer ton intérêt à poser ta candidature ;
- Participer activement à la recherche d'un milieu de stage;
- T'inscrire sur le site de recrutement des gouvernements provincial et fédéral, respectivement aux adresses suivantes : <http://emploiudiant.qc.ca> et <http://emplois.qc.ca> (PFETÉ) si un emploi d'été ou un stage dans la fonction publique t'intéresse. Des offres du secteur privé et des municipalités s'y retrouvent;
- Remettre un rapport de stage au Placement et stages ATÉ, une fois le stage terminé.

Les services offerts :

Le Placement et stages ATÉ t'offre un service de consultation pour t'aider à élaborer ou mettre à jour ton CV, pour te conseiller dans ta préparation d'entrevue, pour trouver des milieux de stage et pour faciliter tes recherches.

Pour plus d'information, n'hésite pas à venir nous rencontrer au D-120.

Louise Albert, conseillère en placement et stages ATÉ
Lyanna Bernier, conseillère en placement et stages ATÉ
Réjeanne Rioux, secrétaire